



ENERGIES RENOUVELABLES

Le bois, première source d'énergie renouvelable de France

Le gouvernement a fixé ses objectifs énergétiques et ses ambitions de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Mais où en sommes-nous réellement à la veille de 2020 ? Comment comprendre le soutien encore important aux énergies fossiles telles que le gaz et les dérivés du « coup de pouce » qui nous éloignent encore de notre trajectoire ?

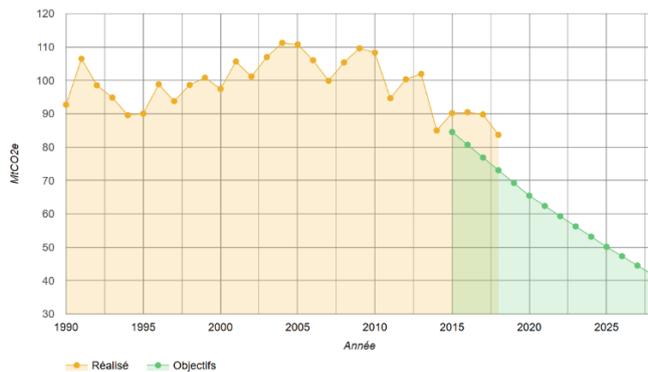
La réponse semble pourtant évidente pour respecter nos objectifs : le bois. Une source d'énergie renouvelable, locale, efficace, soutenue par la PPE (Programmation pluriannuelle de l'énergie) de l'Etat mais encore trop peu valorisée.





La France (très) loin de ses objectifs énergétiques et climatiques

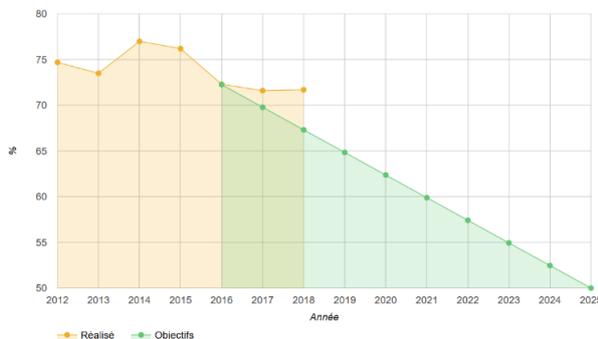
> **BUDGET CARBONE +14,8%** d'émissions de GES par rapport à l'objectif en 2018. Le secteur du bâtiment est pointé du doigt pour ses émissions de gaz à effet de serre.



Depuis 2015, la Stratégie nationale bas carbone fixe un « budget carbone » (plafonds d'émissions à ne pas dépasser), avec une valeur indicative par secteur. Ici, le bâtiment, mêlant le résidentiel et le tertiaire.

Rapport entre le budget carbone espéré et réalisé depuis 2015, selon l'observatoire Climat Energie.

> **+6,5% DE PART DE NUCLÉAIRE** dans la production électrique française par rapport à l'objectif en 2018.

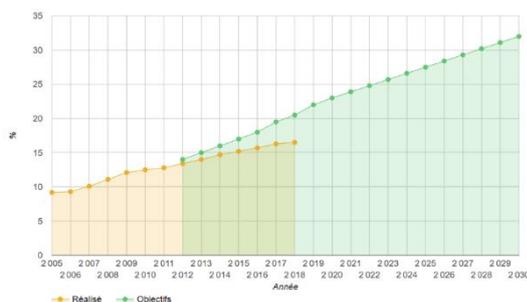


Les objectifs fixés par la loi de 2015 sur le nucléaire prévoient une part de 50 % de nucléaire en 2025. Un enjeu fixé sans jalon intermédiaire, mais qui semble complètement inaccessible, vu la trajectoire actuelle.

Le projet de loi Energie-climat en cours prévoit de réévaluer et décaler cet objectif à 2035 : repousser l'objectif plutôt que de réévaluer les moyens...

Rapport entre la part espérée et réelle de nucléaire dans la production énergétique depuis 2016, selon l'observatoire Climat Energie

> **-19,5% DE PART DES ÉNERGIES RENOUVELABLES** dans la consommation d'énergie globale en France.



Alors que l'objectif fixé dans le cadre de la directive européenne pour 2020 est de 23% d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale, en 2018, les chiffres montrent déjà un écart qui semble encore considérable.

Rapport entre la part espérée et consommée d'énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie en France, selon l'observatoire Climat Energie.



L'objectif pour 2030 est de 32%. Est-il encore accessible ?

Le plan de sortie du fioul, avec 4 millions de logements français équipés de chaudières fioul à remplacer, permettrait de basculer environ 1 million de ménages d'ici à 2023 vers une solution renouvelable : une occasion à ne pas manquer !

Quelles sont les énergies soutenues pour favoriser la transition énergétique aujourd'hui ?

A ce jour, les pompes à chaleur (PAC) et les chaudières gaz à condensation sont les grands vainqueurs du coup de pouce et mobilisent massivement les aides de l'Etat. Ces solutions semblent pourtant ne pas répondre directement aux objectifs fixés par la PPE et la stratégie bas carbone. Pourquoi ?

> POMPE À CHALEUR : une consommation d'électricité supplémentaire

Rappelons-nous l'objectif 2030 de 50% maximum d'électricité d'origine nucléaire alors qu'elle pèse aujourd'hui 73%. Souvenons-nous également de l'objectif de 23% d'énergies renouvelables d'ici 2020. Si l'installation d'une pompe à chaleur permet d'aller dans le sens d'une réduction des consommations d'énergie en remplacement d'un chauffage électrique direct à effet joule, **son installation, en remplacement d'un équipement fioul, ajoute une consommation d'électricité supplémentaire** très significative.

En 2029, il va se vendre environ 100 000 PAC dans le cadre du « coup de pouce » de sortie du fioul. En y ajoutant les 100 000 chauffe-eaux thermodynamiques et les 700 000 PAC air-air vendues en 2019, c'est la production d'un demi-réacteur nucléaire qui sera absorbée chaque année par ces nouvelles consommations.

Et la combinaison photovoltaïque/PAC ne permettra pas de résoudre la quadrature du cercle : production et consommation n'étant pas en phase, le PV ne permet pas de couvrir plus de 30% des besoins électrique générés par la PAC !

> LE GAZ : encore loin d'être renouvelable

Pour 2030, le gouvernement annonce deux grands objectifs :

- > Le gaz devra être à 10% renouvelable ;
- > Nous devons en consommer 20% de moins.

En 2019, où en sommes-nous ?

- > En 2019, le gaz renouvelable représente moins de 1% de la production totale ;
- > aujourd'hui, les aides de l'Etat encouragent l'installation de chaudières gaz en remplacement du fioul par diverses aides, et **augmentent ainsi mécaniquement la consommation globale de gaz.**

Quel scénario énergétique suivons-nous actuellement ?



Le bois, énergie locale, renouvelable et durable

En représentant 43% de la production d'énergie renouvelable, le BOIS est la 1^{ère} source d'énergie renouvelable en France

Le bois est aujourd'hui la première source d'énergie renouvelable en France.

Il contribue pleinement aux objectifs fixés par le gouvernement et son développement est indispensable pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES et la part des énergies renouvelables.

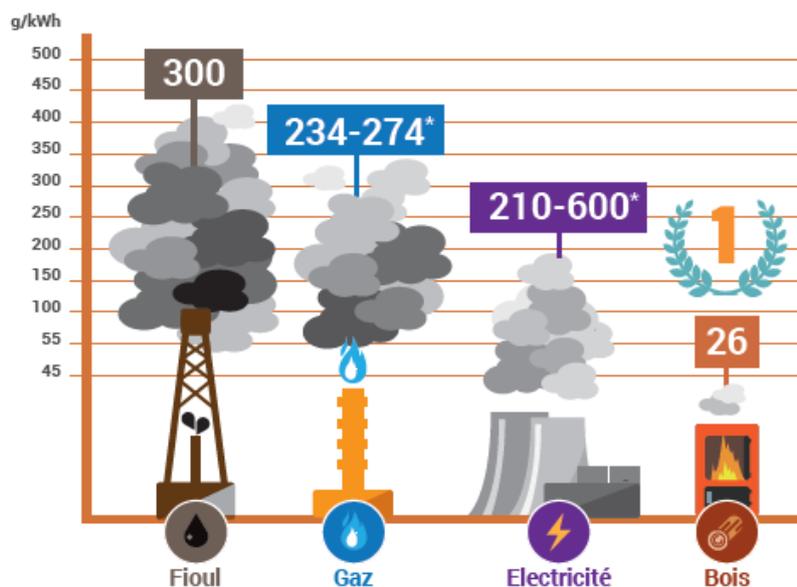
Si les chiffres 2019 prouvent une forte croissance de la filière, avec + 60% de vente de chaudières bois et deux fois plus de chaudières aux granulés qu'en 2018, la solution n'est pas assez reconnue.

Les objectifs de la PPE sont clairs :

- Passer de 6 à 9 millions d'utilisateurs du bois énergie d'ici 2028
- Doubler la production de bois énergie dans le collectif

> le bois répond aux objectifs de réduction d'émissions de GES

COMPARAISON DES ÉMISSIONS DE CO2 DES COMBUSTIBLES CHAUFFAGE



* 234 pour le gaz naturel et 274 pour le propane

** 600 en période de forte demande en hiver. Sources ADEME 2014 - SNPGB

> le bois est durablement renouvelable : la France est le 2^{ème} producteur européen d'énergie bois. Pourtant seulement 50% de l'accroissement annuel de la forêt est exploité en France. L'ADEME a montré qu'une sylviculture dynamique permet d'atteindre les objectifs bois énergie de la PPE en préservant nos forêts.

> le bois énergie est un maillon structurant de la filière bois dans son ensemble et indispensable à l'équilibre des scieries.

> les chaudières bois sont performantes avec des rendements de plus de 100% pour les chaudières bois condensation, réduisant les consommations de bois ;

> le marché est mature et les installateurs sont formés. En 2019, deux fois plus d'installateurs Qualibois ont été formés sur le premier semestre.



Le bois, naturellement soutenu par l'orientation des aides en 2020

Malgré une priorité affichée et des engagements forts, les aides gouvernementales à la transition énergétique sont en baisse en 2019.

2020 marque une réorientation forte et une refonte du CITE. Point de vue du SFCB :

> **Des aides qui favorisent les ménages les plus modestes** : Les aides sont réorientées vers les ménages les plus modestes : des aides plus importantes pour les 50% de ménages les plus modestes, une aide directe et non un crédit d'impôts, un accès aux aides facilité par la fusion du CITE et de l'aide de l'ANAH.

Domage que cela se fasse au prix d'une suppression des aides pour les ménages les plus aisés.

> **Des aides en faveur des vraies énergies renouvelables** : Les aides 2020 au bois énergie sont en hausse par rapport à d'autres solutions énergétiques : enfin une prise en compte du coût réel des installations et des bénéfices collectifs de la solution bois énergie.

> POUR DEMAIN, ouvrons le débat

Economique, disponible, local, durable, performant... Le bois est une solution indispensable pour notre avenir énergétique

Aujourd'hui, nous, syndicat de la filière bois énergie, souhaitons demander au gouvernement d'aller plus loin, avec des mesures simples :

> **Soutenir la filière** bois énergie non seulement au travers des aides mais également de la communication : le bois énergie est une solution ancienne qui s'est très fortement renouvelée. Elle propose aujourd'hui des solutions performantes et confortables en phase avec les attentes du marché.

> **Aider les 9^{ème} et 10^{ème} déciles des tranches d'imposition**. En effet, ces ménages certes plus aisés, sont pourtant d'importants acteurs et moteur de la transition énergétique.

> **Prévoir un plan de renouvellement des chaudières bois antérieures aux années 2000** par des chaudières modernes, performantes et propres.

LE SFCB : 21 FABRICANTS ET IMPORTATEURS réunis pour la promotion des chaudières biomasses

Créé en 2017, nous regroupons 21 fabricants et importateurs français de chaudières bois ou granulés, de petites et moyennes puissances, qui souhaitent promouvoir le chauffage central au bois dans le domestique, le collectif et le tertiaire.

→ Nous représentons plus de 80% du marché français.

→ La filière bois énergie produit à elle seule plus de 60% de la chaleur renouvelable en France, dont 90% dans le secteur domestique.

CONTACT PRESSE :

LE CRIEUR PUBLIC

Morgane Lieutet

Tél 06 71 10 86 52

Mail : morgane.lieutet@lecrieurpublic.f